

Séance du 11 avril 2023

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le mardi 11 avril 2023 à 20h sous la présidence du Maire, M. Gilles Desbois.

Présents : Desbois Gilles, Barraut Frédéric, Brun Stéphane, Donguy Anne-Laure, Jouveanceaux Jacky, Kielpinski Corentin, Lory Lydie, Mérite Christian, Pinna Cinthia, Turlot Pauline

Excusés : Marchand Annie (pouvoir à Pinna Cinthia), Laurenceau Pascal (pouvoir à Jouveanceaux Jacky), Racouchot Emmanuel (pouvoir à Desbois Gilles), Plouvier Lysiane, (pouvoir donné à Lory Lydie), Guillemenet Sabrina (pouvoir à Donguy Anne-Laure)

Secrétaire de séance : Pinna Cinthia

1 - APPROBATION PROCES VERBAL REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 28 mars 2023 est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

2 - BUDGET PRIMITIF 2023

M le Maire présente le détail du budget primitif en fonctionnement et en investissement, dans le nouveau cadre budgétaire M57 qui sera généralisé au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 982.127 € dont 338.749,76 € d'excédent antérieur reporté.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à hauteur de 497.128 € avec un virement de la section de fonctionnement de 331.932 €.

Le Conseil adopte ce budget à l'unanimité

3- COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

3.1 Assemblée Générale des P'tiots Lanniaux

Mme Donguy fait le compte rendu de l'assemblée générale de l'association qui gère la restauration scolaire et la garderie périscolaire qui s'est tenue le jeudi 30 mars.

Le bilan financier de l'année civile 2022 présente un excédent d'environ 3 300 €.

Le poste de secrétariat étant désormais vacant, comme annoncé aucune demande de réservation / annulation ne pourra être traitée à compter du vendredi 31 mars à 9h30.

Sans secrétaire l'association sera dissoute dans un délai de 26 jours lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue le 25 avril.

Les bénévoles du bureau de cette association comptent donc sur les bonnes volontés pour combler la vacance des postes de secrétaire et d'adjointe.

3.2 Sécurisation du bassin de rétention situé à la Corvée

M Barraut fait le compte rendu de la visite d'une entreprise pour la fourniture et la pose d'une glissière de sécurité côté cheminement piétonnier. Il est prévu de consulter d'autres prestataires. Il y aura lieu d'ajouter un avenant au marché conclu avec l'entreprise Cordier afin de réaliser les travaux qui n'étaient pas prévus initialement. Affaire en cours.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil entend la demande écrite d'un administré relative à la création d'un terrain de Beach volley dans le secteur de la salle polyvalente.
- Trois séances d'ateliers "Inclusion numérique" sont programmées dans la salle du Conseil, les 13 - 20 et 27 juin, de 9h 30 à 11h. Une information sera publiée.
- Le contrat de fourniture de gaz signé avec EDF Collectivités arrivant à échéance fin mai 2023, une prolongation a été actée pour une période complémentaire de 19 mois allant jusqu'à fin 2024.

- Lors du débardage de la coupe de peupliers située vers la lagune, le transporteur a créé des désordres dans le chemin d'accès. Les services de l'ONF seront contactés à ce sujet.
- Le châssis du broyeur présentant des fissures au niveau des soudures est en réparation.
- L'isolation complémentaire des combles de la petite salle de la salle polyvalente devrait être réalisée dans les prochains jours.
- Au restaurant scolaire, un échangeur thermique étant hors service, deux propositions de remplacement sont en cours d'étude.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 25 mai à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h12.